

MODALITES de CONTROLE du PASS SANITAIRE

Au préalable à la mise en place du contrôle, chaque Club :

- ✓ désigne la ou les personne(s) chargée(s) de procéder au contrôle des pass sanitaires
- ✓ vérifie qu'il dispose d'un smartphone sur lequel aura été chargée l'application « TousAntiCovidVerif »

[Application disponible sur GooglePlay ou AppleStore téléchargeable gratuitement]

Opération de contrôle du PASS SANITAIRE

- 1/ présentation par la personne de son PASS SANITAIRE sous forme support papier ou via son téléphone portable (avec l'application « Tous AntiCovid »)
- 2/ vérification instantanée opérée par chaque personne désignée par le Club = scan du QR Code figurant sur le PASS SANITAIRE

VERT = ACCES de la personne au Stade

ROUGE = REFUS d'ACCES de la personne au Stade

Pas de vérification d'identité de la personne !